



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
10 janvier 2023
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité au titre du Protocole facultatif, concernant la communication n° 3160/2018*, **

Communication soumise par : X

Victime(s) présumée(s) : L'auteur

État partie : Espagne

Date de la communication : 21 mars 2018 (date de la lettre initiale)

Question(s) de fond : Droit à la participation politique aux élections
du Parlement catalan

Le 26 mars 2021, le Comité a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 3160/2018 parce que l'auteur avait décidé de retirer sa plainte. Compte tenu du retrait de la communication par l'auteur, l'État partie a accepté qu'il soit mis fin à l'examen de celle-ci.

* Adoptée par le Comité à sa 131^e session (1^{er}-26 mars 2021).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication :
Tania María Abdo Rocholl, Wafaa Ashraf Moharram Bassim, Yadh Ben Achour, Arif Bulkan,
Mahjoub El Haiba, Furuya Shuichi, Carlos Gómez Martínez, Duncan Laki Muhumuza, Photini
Pazartzis, Hernán Quezada Cabrera, Vasilka Sancin, José Manuel Santos Pais, Soh Changrok,
Kobayah Tchamdja Kpatcha, Hélène Tigroudja, Imeru Tamerat Yigezu et Gentian Zyberi.

